



Des méthodes de recrutement de plus en plus tournées vers

Internet

De nos jours, avec la crise et la précarisation du marché de l'emploi, il est de plus en plus difficile d'accéder à un emploi stable.

Et les entreprises veillent d'autant plus à recruter le profil idéal, la perle rare.

Parallèlement, avec le développement du **Web** et des **Réseaux Sociaux**, les pratiques RH sont en pleine mutation et de plus en plus tournées vers Internet.

C'est pourquoi avec un bon usage des **Réseaux Sociaux**, les candidats peuvent développer leur visibilité sur le net, mettre en avant leurs compétences et se différencier au regard des recruteurs.

Quelques conseils pour utiliser au mieux les **Réseaux Sociaux** dans le cadre d'une recherche d'un emploi.

1) Etre présent sur LinkedIn et Viadeo, les deux Réseaux Sociaux professionnels majeurs

Certains vous conseilleront d'être présent que sur le **Réseau Social** « **LinkedIn** » si vous recherchez plus un poste à l'international et sur le Français « **Viadeo** », si vous visez le marché Francophone.

Cependant pourquoi restreindre autant vos opportunités ? Pourquoi se priver de **Viadeo** ? Vous pourriez très bien travailler pour une entreprise basée en France mais avec une dimension internationale, ou vous pourriez avoir une meilleure proposition en France. De même, avec le temps, pour diverses raisons, vous pourriez préférer rester en France.

Alors pourquoi ne pas commencer à créer dès que possible votre réseau de contact Français et profiter des 6 millions de contacts francophones sur **Viadeo** ?

De même pourquoi se priver de **LinkedIn** qui regroupe 175 millions de membres contre 45 millions pour **Viadeo** et ses 4 millions de membres en France qui pourraient ne pas être présents sur **Viadeo** ?

Pour pouvoir étendre au maximum votre réseau et trouver des contacts utiles, nous vous recommandons d'être présent sur les deux !

2) Définir et renforcer ses mots clés

Vos mots clés sont vos domaines de compétences, votre expertise, la fonction recherchée.

Ils doivent apparaître dans votre titre, votre description, vos missions, vos expériences ou votre formation.

Ils permettront ainsi aux DRH de vous trouver grâce à eux et non plus seulement par votre nom, en recherchant des profils ciblés.

LinkedIn et **Viadeo** vous proposent d'ailleurs de les renforcer en ajoutant des mots clés compétences à votre profil.

3) Faire de la veille et afficher son identité d'expert avec Facebook et Twitter

C'est encore un bon moyen de se différencier d'avoir une page pro publique **Facebook** et un compte **Twitter**.

En effet, vous donnerez déjà 2 moyens de plus aux DRH de tomber sur vous en tapant vos mots clés ou votre noms dans les moteurs de recherche.

Mais vous pourrez également suivre les entreprises, les DRH et les cabinets de recrutement de votre secteur, pour vous tenir au courant de leur actualité et de leurs offres d'emploi.

De même, il est intéressant de s'abonner aux médias et personnalités qui diffusent de l'information sur l'actualité de votre secteur de façon plus générale.

Cela vous permettra de reprendre certaines informations intéressantes, les reformuler à votre manière, afin de vous présenter comme quelqu'un de très actif et d'engagé sur les problématiques de votre secteur.

Ainsi, un DRH qui irait sur votre page pour en savoir plus sur vous, constatera que vous êtes quelqu'un de

dynamique et d'investi, qui peut apporter une vraie valeur ajoutée à son entreprise.

Vous vous différenciez vraiment des autres candidats, passifs sur le web, que les DRH auront du mal à cerner au-delà du simple CV et de la lettre de motivation.

4) Surveiller son e-réputation !

En effet, beaucoup de gens utilisent les **Réseaux Sociaux** mais à titre personnel, pour entretenir leur **réseau** d'amis, se raconter des potins, échanger des photos de soirées, écrire des statuts pas bien orthographié et peu conformes aux règles de politesse.

Cet usage pas du tout professionnel est possible aussi, heureusement que l'on est encore libre de faire ce que l'on veut sur ces espaces !

Cependant des précautions sont à prendre pour éviter que ces informations ne dépassent le cadre de la page personnelle et n'aient des répercussions négatives sur votre vie réelle et professionnelle.

Un premier réflexe à adopter est de taper votre nom et prénom régulièrement dans Google pour voir ce qui s'affiche sur vous.

Mettez vous à la place d'un DRH qui en ferait de même, après avoir reçu votre CV, pour en savoir plus sur vous !

45% des recruteurs intéressés par une candidature fouillent les Réseaux Sociaux pour en savoir plus !

Si votre image véhiculée n'est pas en accord avec ce qu'ils pensaient de vous, ce que vous vantiez sur votre CV, ils n'hésiteront pas à se tourner vers un autre candidat.

20% des recruteurs du secteur informatique, par exemple, auraient déjà écarté un candidat à l'embauche, sur la base d'informations récoltées sur les réseaux sociaux (Etude Eurocom Worldwide 2012).

Certaines règles fondamentales sont donc à respecter

- Bloquez au maximum les paramètres de confidentialité de vos comptes perso.
- Soyez attentif pour ceux que vous acceptez. En évitant notamment les personnes en qui vous avez peu confiance et qui sont en contact avec la direction de votre entreprise !
- Eviter de mélanger des informations personnelles et professionnelles sur vos pages pro, ouvertes au public.
- Ecrivez sur ces dernières des statuts de façon soignée, sans vous engager sur les sujets de société tels la religion, vos préférences sexuelles et politiques.
- Si des informations ou photos négatives sur vous sont diffusées par d'autres personnes, sans votre accord, demandez leur qu'ils les retirent de leurs médias sociaux.
- En cas de refus de leur part, vous pouvez contacter des **agences spécialisées** en enfouissement de mauvaise réputation et en droit de l'Internet, afin qu'elles analysent votre litige et vous expliquent les solutions possibles.

5) Se créer un blog

Le blog est le cœur de votre **Stratégie Marketing Digitale**.

Il est nécessaire d'utiliser cette plateforme pour écrire des articles plus longs que des statuts, témoignant d'un plus grand degré d'expertise, très apprécié par les recruteurs.

Dans le cas où vous viseriez un emploi créatif, le blog vous permet d'exposer vos créations à vos futurs recruteurs : Photos, dessins, vidéos...

Pour la vidéo, il sera tout de même préférable de se tourner vers des plateformes plus spécialisées comme Youtube et Vimeo.

Pour optimiser la visibilité de votre blog, il est nécessaire d'inclure son URL dans vos **Réseaux Sociaux**, votre CV, vos lettres de motivations, vos mails pour que les recruteurs puissent y accéder facilement.

Expertisme, propose des **formations** très régulièrement, aux **chercheurs d'emploi**, à moindre coût, pendant 2 jours, pour les accompagner de A à Z dans la définition et la mise en place de leur **stratégie**.

Ils bénéficient de toutes les clés et astuces d'**Experts**, pour optimiser leur **Visibilité Professionnelle** sur le

Web et **retrouver un Emploi** au plus vite.

Vous pouvez dès maintenant, vous **inscrire** à la prochaine formation.